



European
Statistical
Governance
Advisory
Board

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 novembre 2013

Une bonne coordination des systèmes statistiques nationaux est une condition nécessaire à la haute qualité des statistiques européennes

Dans son cinquième rapport annuel, le comité consultatif européen pour la gouvernance statistique (ESGAB) en appelle à un renforcement du rôle de coordination des instituts nationaux de statistique (INS) afin de garantir que tous les producteurs de statistiques européennes respectent le code de bonnes pratiques de la statistique européenne au niveau national. Le comité cite comme exemple de bonne pratique et de bonne gouvernance l'échange de vues régulier entre les INS et les parlements nationaux. M. Thomas Wieser, le président du comité, déclare: «Il n'y a pas de bonnes données sans une bonne gouvernance, ni de bonnes politiques sans de bonnes données».

Dans son rapport, l'ESGAB examine dans quelle mesure les autres producteurs de statistiques européennes qui transmettent des données directement à Eurostat se conforment au code de bonnes pratiques, dans la perspective de la diffusion de statistiques comparables entre les pays et les régions. Si les données transmises sont généralement de bonne qualité, le volume des corrections à apporter avant la diffusion des statistiques provenant de ces autres producteurs est relativement élevé. C'est pourquoi l'ESGAB préconise de confier aux INS la mission de coordonner plus étroitement les autres producteurs de statistiques européennes. Cela implique de confier très clairement aux INS le rôle de régler avec les propriétaires des données administratives les questions liées à la qualité et à la méthodologie. L'ESGAB se montre également favorable à une participation plus marquée des INS au recrutement des cadres dirigeants des autres producteurs nationaux de statistiques européennes et encourage l'actualisation du code de bonnes pratiques par l'ajout d'un principe et d'indicateurs sur la coordination des autres producteurs de statistiques européennes.

L'ESGAB suggère également de rendre publics les besoins de financement des INS et de les rendre visibles dans les propositions de budgets publics. Les INS ou les organes chargés de la vérification du respect du code de bonnes pratiques au sein des systèmes nationaux de statistique pourraient en outre transmettre chaque année aux parlements nationaux un rapport annuel sur les activités statistiques.

Dans l'optique d'améliorer l'efficacité du système statistique européen (SSE), l'ESGAB insiste sur l'urgence de moderniser la production des statistiques européennes, notamment en intensifiant, en étroite collaboration avec les services de protection des données, l'utilisation des données administratives. Pour parvenir à des économies d'échelle plus importantes dans un système de production de statistiques plus intégré, il convient d'instaurer au plus vite une compréhension mutuelle des droits et obligations en matière d'accès aux données et de partage de celles-ci entre les producteurs de statistiques européennes au sein du SSE.



European
Statistical
Governance
Advisory
Board

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 18 novembre 2013

Le cinquième rapport de l'ESGAB au Parlement européen et au Conseil se compose d'une note de synthèse de trois pages, comprenant des recommandations, et du rapport principal, contenant des observations propres aux différents pays. Le rapport 2013 est largement consacré à l'interdépendance entre la coordination et la qualité des statistiques. Les recommandations portent essentiellement sur les principes du code de bonnes pratiques relatifs à l'indépendance professionnelle et à l'efficacité du système statistique, tandis que le rapport traite aussi de la nouvelle série d'examen par les pairs.

Informations complémentaires

Le rapport 2013 de l'ESGAB et la note de synthèse qui l'accompagne peuvent être consultés sur le site internet du comité (<http://ec.europa.eu/esgab/>).

Contact pour les médias

Si vous souhaitez un entretien avec le président de l'ESGAB, M. Thomas Wieser, veuillez contacter le secrétariat de l'ESGAB: Heli Lehtimäki (estat-esgab@ec.europa.eu), tél. +352 4301-36484.

À propos de l'ESGAB

Le comité consultatif européen pour la gouvernance statistique (ESGAB) a été établi par le Parlement européen et le Conseil en 2008 afin de fournir un panorama indépendant sur la mise en œuvre du code de bonnes pratiques de la statistique européenne au sein du système statistique européen. Les travaux menés par l'ESGAB ont pour objectif de renforcer l'indépendance professionnelle, l'intégrité et la responsabilisation du système statistique européen, qui sont des éléments clés du code de bonnes pratiques, ainsi que d'améliorer la qualité des statistiques européennes.

L'ESGAB est composé de sept membres. Ses tâches incluent l'élaboration d'un rapport annuel adressé au Parlement européen et au Conseil, sur la mise en œuvre du code de bonnes pratiques en ce qui concerne la Commission (Eurostat) et le système statistique européen dans son ensemble. L'ESGAB conseille en outre la Commission (Eurostat) sur des mesures appropriées permettant de faciliter ce processus.

Concepts clés

Le **code de bonnes pratiques de la statistique européenne** repose sur 15 principes. Les pouvoirs publics et les autorités statistiques dans l'Union européenne s'engagent à respecter les principes du code, qui couvrent l'environnement institutionnel, les processus et les résultats statistiques. Pour chacun de ces principes, une série d'indicateurs de bonnes pratiques constitue un cadre de référence pour examiner la mise en œuvre du code. Code de bonnes pratiques:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-32-11-955/FR/KS-32-11-955-FR.PDF

Système statistique européen (SSE): partenariat entre l'autorité statistique de l'Union, à savoir la Commission (Eurostat), et les instituts nationaux de statistique et autres autorités nationales responsables, dans chaque État membre, du développement, de la production et de la diffusion des statistiques européennes (voir:

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/ess_eurostat/introduction